

Théâtre Législatif

10 décembre 2005 sur les inondations du Plan de Grasse Alpes-Maritimes, France

50 participants – 12 propositions

Le Théâtre Législatif est un **processus innovant de gouvernance faisant appel à l'intelligence collective**. Il fut systématisé par Augusto Boal en 1993 au Brésil lors de son mandat de législateur à Rio de Janeiro.

Une séance de Théâtre Législatif est participative, l'interactivité permet aux spectateurs de devenir acteur de la problématique mise en scène, ils deviennent alors spect-acteurs, puis auteurs de propositions législatives.

L'utilisation du théâtre dans la politique répond à un double objectif : **procurer aux spect-acteurs une vision globale et systémique des problèmes et en même temps permettre aux citoyens de chercher des consensus afin qu'ils les soumettent aux élus de la démocratie représentative**.

Après Rio de Janeiro, Londres, Vienne, Munich, Vancouver, Ramallah... c'est à Grasse que le Théâtre Législatif fut expérimenté avec succès sur le problème des inondations.

Cette séance fut l'aboutissement du projet des [Ateliers des écocitoyens](#) financé par l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADEME et soutenu par la ville de Grasse. La séance se déroula lors du [festival Eco-Forum](#) après une conférence du Capitaine Thomas sur la notion de risque et les comportements qui sauvent.



Le Théâtre Législatif « *A la source* » par les [Echomédiens](#)

La mise en scène s'est faite à partir d'enquêtes auprès de gestionnaires de ce bassin versant, de l'élu du quartier et de séances avec des associations d'éducation à l'environnement. Elle montre les multiples causes et les effets des inondations régulières de ce quartier puis s'ouvre à l'interactivité avec les habitants.



Les experts

Mademoiselle HUET

Ingénier chargée de mission au S.I.S.A. (gestionnaire de bassin versant)

Mademoiselle ANSAUD

Docteur en droit de l'environnement

Monsieur MARTIN

Chargé d'étude au Cyprès (prévention des risques majeurs)

Madame NUTINI – Présidente de séance

Adjointe déléguée au Plan de Grasse

Monsieur LE BLAY

Elu de la Communauté d'Agglomération de Pôle Azur Provence en charge de la Charte intercommunale pour l'environnement



Les propositions des habitants sur le risque d'inondation du quartier

Il y a eu 12 propositions.

Elles ont été analysées par les experts présents puis votées par l'assemblée citoyenne. Les propositions ont été remontées au conseil municipal de Grasse et une proposition concernant une loi nationale a été transmise à un député.



Théâtre - L é g i s l a t i f i n o n d a t i o n



Déroulement

- 1 - Les saynètes
- 2 - Interactivité, essais de pistes de solutions pendant le forum
- 3 - Recueil de vos propositions écrites ci-dessous**
- 4 - Analyse, débat et vote de vos propositions lors de l'assemblée

proposition
-
INFO
demande
MAY PIÉ



PROPOSITION

Ne pourrait-on charger les municipalités d'informer régulièrement (p.ex. 1 fois/an) les riverains de leurs obligations et aussi des bons moyens/bonnes solutions pour y faire face ?

OUI / MAJORITÉ

- Créer une législation permettant aux habitants de faire valoir leur droit à la protection de l'environnement (en termes de risques) et de leurs paysages. Celui-ci est un élément prioritaire en termes de qualité de vie, aujourd'hui rien n'existe ! Il n'y a aucun contre-pouvoir face aux promoteurs. (non soumis au vote)
- Créer un système d'alertes pour les riverains. (non soumis au vote)
- Modifier les règles d'obtention des permis de construire sur des zones à risques, ainsi que le fait de pouvoir préempter une vente aux fins de prévention des risques majeurs. Ces zones pourraient ensuite être affectées à des refuges LPO ou animaliers et valorisées dans le cadre d'études biologiques ou d'enseignements aux écoliers. (non soumis au vote)
- Mettre sur tous les panneaux d'« interdiction de déposer des déchets » l'adresse des déchetteries et le n° de téléphone des encombrants municipaux. + Ajouter info sur les risques encourus à terme par la pollution sauvage. (non soumis au vote)
- Obliger les constructeurs de parking de mettre des revêtements perméables : pavés autobloquants avec de la terre entre les pavés où l'herbe pourrait pousser. L'eau pourrait ainsi pénétrer dans le sol et rejoindre les nappes phréatiques plutôt que de ravier. (non soumis au vote)
- Distribution dans les zones inondables de calfeutreuse gonflable aux particuliers. (non soumis au vote)
- Anticiper sur le comportement des riverains vis à vis du cours d'eau. Par ex. sur un site web des communes : reconstitution/visualisation des effets des accumulations de déchets et gravats (embâcle) ; contextualisation communale des problèmes ; info sur les gestes à faire (gratuité des déchetteries...). (non soumis au vote)
- Etendre la loi littoral aux abords des fleuves et rivières. Il s'agit d'étendre à la problématique du paysage, la réglementation de l'urbanisme liée aux risques sur les bordures de cours d'eau. (non soumis au vote)
- Prévoir un plan de prévention aux risques d'inondations : fiches réflexes en fonction du type de risque ; matériel de secours chez les habitants motivés ; alerte du PC (recensement de la population, état de la catastrophe point par point, personnes chargées de rendre compte) ; plan d'accès des résidences à remettre aux pompiers. (oui à la majorité)
- Figer la législation déjà existante sur les zones vertes. (non soumis au vote)
- Augmenter le nombre de gardes forestiers ou de cantonniers pour mettre des contraventions pour dépôt sauvage. (le débat entre répression, éducation ou information n'a pas abouti)



Les actions pour diminuer le risque d'inondation du quartier

Le Théâtre Législatif a favorisé la mise en place de mesures pour limiter le risque sur le quartier. En 2 ans, bon nombre des propositions des habitants et d'autres solutions ont été concrétisées :

- Information des riverains et création d'un système d'alerte
- Valorisation de zone verte (lac, bord de vallon) pour la protection d'espèces et par l'aménagement de parcours pédagogiques
- Élargissement du vallon...

Les témoignages des experts

Nicole NUTINI – Elue du quartier du Plan de Grasse – Ville de Grasse

« J'ai été intéressée par la réactivité du public et des comédiens et j'ai été fortement interpellée par les différentes solutions et propositions de la salle. Je les ai écrites et retenues, elles vont me suivre pendant longtemps.

Pour être présente à beaucoup de réunion j'ai trouvé fortement intéressant l'attention des experts, il y avait une inversion de la parole. De la même manière, les personnes présentes étaient très respectueuses des idées émises par la salle. D'ailleurs, lorsqu'il y a eu un seul vote où tout le monde n'était pas d'accord, il y a eu une écoute des positionnements de chacun sans agressivité et dans un immense respect. Cela est très rare, surtout sur un sujet qui n'est pas facile et qui provoque, par habitude d'élue de ce genre de réunion, souvent des réactions un peu épidermiques. »

Daniel LEBLAY – Elu en charge de la Charte intercommunale pour l'environnement - Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

« Le Théâtre Législatif répond à l'objectif de donner la parole aux gens en tenant compte de leurs habitudes, de leurs résistances et de leurs difficultés.

On peut trouver peut-être d'autres formes de sollicitation de la population sur des sujets importants qui concernent leur qualité de vie mais leur avenir aussi. Ce qui est le plus important, c'est que les gens s'habituent à aller vers des consensus qui correspondent à leur préoccupation à eux. »

Yoann MARTIN – Chargé de sensibilisation aux risques majeurs – Cyprès

« Le Cyprès, dans le cadre de son action d'information du public sur les risques majeurs a été invité à participer le 10 décembre 2005 à des ateliers éco citoyens suivis d'un forum législatif. Le Cyprès se félicite de cette initiative de l'association Méditerranée 2000. Au cours de cette journée, le Cyprès a rencontré un public large et intéressé (la totalité de notre documentation a été distribuée) qui est venu spontanément sur son stand. Rappelons que la Ville de Grasse qui accueillait l'événement est adhérente du Cyprès et que sa population est à ce titre informée sur les risques industriels. Deux sites sont classés Seveso à Grasse.

Lors du forum législatif, le Cyprès avec d'autres spécialistes est intervenu pour centraliser et mettre en forme les propositions des habitants. Cet exercice s'est particulièrement bien déroulé pour une première. Nous nous félicitons du niveau des propositions et de l'aspect collégial des réponses faites par des spécialistes venus de milieux divers.

L'expérience est à ce point positive pour nous que nous envisageons de la reproduire dans une des communes concernée par le risque industriel du pourtour de l'étang de Berre. Ce projet permettrait de compléter les actions d'information du public sur les risques majeurs et permettrait aux participants de s'investir et de s'approprier les bonnes conduites à tenir. »

Nathalie ANSAUD - Docteur en droit de l'environnement

« A mon sens, cette première française de "théâtre législatif" est porteuse d'espoir en ce qui concerne le développement de la démocratie participative ainsi que le rapprochement entre les élus locaux et les citoyens.

Nous avons en effet observé lors de cette représentation un réel dialogue s'installer entre "les experts" et les "spect-acteurs", constituant ensemble une assemblée démocratique théâtralisée.

L'expérience a porté ses fruits car de ce débat constructif sont ressorties des propositions concrètes, qui pourront être transmises aux institutions concernées, non seulement au niveau local, mais également au plan national, puisqu'une proposition d'élargissement du champ de compétence de la loi littoral a été votée par les membres de "l'Assemblée théâtrale" !

Je tiens à souligner que cette expérience est le point d'orgue d'un travail en amont de plusieurs années. Michaël Davignon étant l'instigateur de ce projet, sans sa ténacité et sa patience, rien n'aurait vu le jour. Mais n'oublions pas la troupe d'acteurs ainsi que tous les participants qui ont fait preuve de tant de générosité ! »

Nathalie ANSAUD, nous suggère aussi des pistes d'amélioration :

- Prévoir un rapporteur afin de faire un compte-rendu complet de ce qui a été dit lors de la représentation.
- Etre précis avec les élus sur les phases en "aval" du projet (l'après représentation) : axe majeur de la démarche. Elaborer un cahier des charges précis avec les élus qui explique les étapes concrètes vers une intégration des propositions dans les débats au sein des institutions ciblées lors de l'Assemblée théâtralisée (Conseil municipal / Conseil Communautaire).
- Informer les personnes présentes lors de la représentation (récupérer leurs coordonnées lors de la représentation), de ce que sont devenues concrètement les prises de parole. Cela permettrait de donner un poids plus important à leur participation. Sentiment de réflexion personnelle menant à un changement comportemental au quotidien, d'implication dans la vie de la cité.
- Médiatiser toute la phase en aval de la représentation afin de motiver le public et les élus pour d'autres expériences. De cette façon, essayer d'éviter un sentiment "de coup d'épée dans l'eau", que le public pourrait ressentir. Ce qui, par la même occasion, montrera aux élus tout le sérieux de la démarche.

« Le Kiosque » de décembre 2005.

Concours de la plus belle illumination, retraite aux flambeaux en musique et chocolat chaud offert à tous
Organisée par le Comité des Fêtes, l'Office de Tourisme et Mouans Commerce
Renseignements : 04 93 75 75 16



FESTIVAL ECO-FORUM

Salle du Trinquet
au Plan de Grasse

Samedi 10 décembre dès 16h
représentations de théâtre interactif sur les déchets et l'alimentation, des conférences, des stands d'information sur l'environnement (économies d'énergie, risques majeurs, commerce équitable...).

Association Méditerranée 2000 : 04 92 99 10 01. CCAS Grasse : 04 97 05 56 82 ou 56 77 (Mme Bruno)

(article ci-contre)



MARCHÉ DE NOËL A CABRIS

Grand pré du village

Samedi 10 décembre de 9h à 17h
Produits gastronomiques et du terroir : foies gras, fromages de la région, vins fins... idées cadeaux : poterie, sculpture sur bois d'olivier, créations en mohair... décoration : décors de Noël, accessoires de crèches, broderies...

Organisé par l'Office de Tourisme de Cabris
Renseignements : 04 93 60 55 63

ATELIERS DES ÉCO-CITOYENS



FESTIVAL ECO-FORUM : ECO-CITOYENNETE EN SCENES

Depuis le début de l'année, une expérience originale sur l'éco-citoyenneté est menée dans plusieurs quartiers de Grasse. Des ateliers des éco-citoyens, animés par des associations locales, sont aujourd'hui des espaces de réflexions et d'actions sur notre qualité de vie.

Le levier de ce projet est l'outil Théâtre-Forum. A l'instar du théâtre pédagogique, il permet des sensibilisations et des préventions en rapport avec l'environnement et le cadre de vie. De même que pour le théâtre de Molière, par la détente et par la prise de recul il

projet coordonné par Méditerranée 2000 bénéficie du soutien de la Ville de Grasse par le biais du CCAS notamment.

Samedi 10 décembre, un festival éco-citoyen « Eco-Forum » sera le point d'orgue de cette action citoyenne. Au programme, des représentations de théâtre interactif sur les déchets et l'alimentation, des conférences, des stands d'information sur l'environnement (économies d'énergie, risques majeurs, commerce équitable...).

Cette journée d'échange sera aussi l'occasion de découvrir un nouvel outil de démocratie participative le « Théâtre-Législatif ». Après



permet une responsabilisation qui donne envie de s'impliquer dans la transformation du quotidien. En plus de tout cela, il permet un véritable travail sur nos comportements. La scène devient un lieu d'entraînement pour se préparer à changer ses habitudes afin préserver notre planète.

Financé par l'Etat, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME, ce

Rio de Janeiro et Londres c'est à Grasse que cette technique sera expérimentée sur le thème des inondations.

Devenons tous acteurs de notre environnement !

Salle du Trinquet
au Plan de Grasse
Samedi 10 décembre dès 16h



Festival Eco-Forum à Grasse

Depuis le début de l'année, une expérience originale sur l'éco-citoyenneté est menée dans plusieurs quartiers de Grasse. Le samedi 10 décembre de 15h à 22h dans la salle Honoré Righetti, au Trinquet, chemin du Lac à Plan de Grasse, on pourra venir assister gratuitement à des représentations de théâtre interactif et à des conférences, découvrir des stands d'informations sur les thèmes des économies d'énergie, des risques majeurs, du tri sélectif, de l'alimentation, du commerce équitable, des économies solidaires. A découvrir également, un bel outil de démocratie participative : le théâtre législatif. Après Rio de Janeiro et Londres, c'est à Grasse que cette technique sera expérimentée. Renseignements au 04 92 99 10 01.

ENVIRONNEMENT Le Festival Eco-Forum samedi au Plan



L'association CTE-CRH a travaillé depuis le début de l'année autour du thème de théâtre-forum et de l'éco-citoyenneté. (Photo J.P.S.)

UTILISER le théâtre comme vecteur pour faire passer des messages sur l'environnement et l'éco-citoyenneté. C'est la méthode utilisée depuis le début de l'année par Méditerranée 2000, qui coordonne une série d'actions dont le point d'orgue va être, demain, **samedi 10 décembre**, au Plan-de-Grasse, le festival Éco-Forum. Depuis plusieurs mois, dans différents quartiers de la ville, des citoyens participent à des ateliers portés par des associations locales. Ils y travaillent le théâtre-forum, par le biais duquel ils mettent en scène des messages de sensibilisation et de prévention en rapport avec l'environnement et le cadre de vie. Une forme nouvelle de démocratie participative, qui offre des espaces de réflexion originaux et des passerelles entre réflexion et action.

Ce samedi, salle Righetti au trinquet, le Festival Éco-Forum permettra au public de découvrir l'aboutissement de ce travail.

Au programme : de 15 h à 19 h, des stands d'information; à 16 h : théâtre-forum par le « Rôle Local » sur les déchets et le tri sélectif; à 17 h 30 : débat théâtral avec « au ras des pâquerettes » sur l'éco-citoyenneté; 18 h 30 : apéritif de quartier; 19 h 30 : conférence sur « les risques majeurs et les comportements qui sauvent », par le capitaine Thomas; 20 h : « théâtre législatif » sur les inondations.

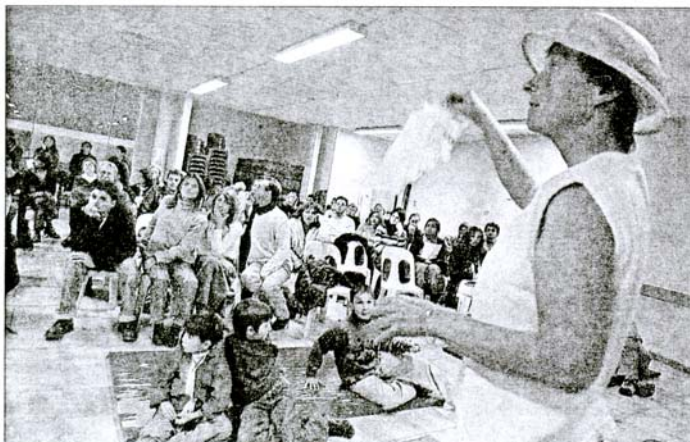
A noter que le théâtre législatif, tout nouvel outil de démocratie participative, permet au citoyen de prendre le rôle de décideur; ses propositions sont recueillies par les élus, analysées par des techniciens et des juristes et votées par l'assemblée théâtralisée. Après Rio de Janeiro et Londres, Grasse va expérimenter cette notion nouvelle, sur un thème particulièrement sensible au Plan.

ENVIRONNEMENT

Le théâtre met en scène le tri

L'ÉCO-CITOYENNETÉ mise en scène hier au Plan-de-Grasse, a été le point final d'une expérimentation menée depuis deux ans, dans les quartiers de Grasse. Le levier de ce projet est un théâtre-forum interactif, très ludique. A l'instar du théâtre pédagogique, il permet des sensibilisations et des préventions en rapport avec l'environnement et le cadre de vie.

Hier, la troupe d'amateurs les « Echomédiens », née des ateliers du Plan-de-Grasse, et les comédiens professionnels « d'Entr'act » ont invité le public à venir sur scène, pour donner leur avis sur le tri sélectif. Avec beaucoup d'humour, les spectateurs devenus acteurs ont joué le jeu, offrant à leur tour des solutions sur la gestion des déchets domestiques.



Le tri sélectif mis en scène par des acteurs est repris par le public. Une leçon pour certains spectateurs, une révision pour les autres : jeter où et comment n'a plus de secret pour personne.

(Photos Loïc Temporelli)

ATELIERS ÉCO-CITOYENS

Hier, deux représentations de théâtre interactif ont été données dans la salle du Trinquet par les troupes des ateliers Éco-citoyens, nées avec l'association Méditerranée 2000. Lauréate d'un projet Région État, sur le thème de « l'implication des citoyens dans les politiques environnementales », elle a coordonné pendant deux ans, des ateliers éco-citoyens.

Ce projet soutenu par la ville de Grasse, notamment le CCAS, a été mené par de nombreuses associations de la ville, dont la Moutonne, Loisirs Éducation Culture, ou encore, Loisirs Éducation Art.

Le bilan éco-citoyens a été positif, avec 165 participants pour 10 ateliers, avec notamment, la création de cinq troupes de théâtre-forum. Plus de 500 spectateurs ont ainsi été sensibilisés au cours des représentations offertes au grand public et aux enfants dans le bassin grassois.

Hier en soirée pour clore ces deux années éco-citoyennes, c'est une autre forme de théâtre-forum qui a été proposée au public : à l'issue d'une première partie jouée par les comédiens, sur le thème des inondations, des solutions sont venues du public. Triées, analysées, par des spécialistes, des juristes et des élus, elles ont été soumises au vote à main levée. Elles seront proposées plus tard aux institutions concernées. A elles ensuite, d'envisager ou pas une application sur le terrain.

VOUS EN PENSEZ QUOI ?



Pascal « se reconnaître dans les scènes jouées »

Pascal est un comédien « Entr'act », Cie professionnelle de théâtre-forum : « On travaille sur les comportements humains, en dédramatisant les situations. Cela se passe bien si les gens se retrouvent dans les scènes. »



Gilbert « sensibiliser les enfants »

« Nous sommes appelés à faire des choix. Ancien instit, je suis devenu paysan. A la maison, nous ne mangeons que les légumes que nous faisons pousser avec notre compost. Nous mettons en pratique nos convictions et sensibilisons les enfants dans les écoles. »



Michaël « un outil ludique et pédagogique »

Michaël, organisateur du théâtre-forum d'hier : « Nous devrions être les acteurs de notre environnement. Pour nous y aider, le théâtre est un outil à la fois ludique et pédagogique. Il permet de nous entraîner à agir. »



Chrystée et Valérie « véhiculer le savoir »

La brune Chrystée est en faculté de lettres à Nice, « Médiation et ingénierie culturelles » : « Comment véhiculer le savoir, comment sensibiliser le public ? Le théâtre-forum montre bien comment mettre en scène un savoir. »